

# TRAIT D'UNION

Sorignois n°5

Octobre 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



La rentrée scolaire est parfois un moment difficile à passer. Cette année SORIGNY n'a pas été épargnée. Nous l'avions prévu, nous avons prévenu, mais le jour de la rentrée nous étions néanmoins en sureffectif.

L'Inspection Académique avertie depuis mai a réagi très rapidement en affectant un poste à l'école élémentaire, un demi-poste à la maternelle. Trois postes et demi pour une école maternelle de 94 enfants, c'est insuffisant ! Nous demandons dès maintenant à M. l'Inspecteur de l'Académie le demi-poste manquant.

Prévoir, anticiper, gérer notre développement est notre rôle d'élu. La vie trépidante des parents chargés de famille, liée à une activité professionnelle intense, implique de leur offrir des services adéquats, la demande est croissante. L'école, la garde et les activités de leurs enfants sont leurs premières préoccupations. Nous mettons tout en œuvre pour répondre à ces besoins. À ce titre nous avons demandé à Hibou T'chou d'ouvrir le centre de loisirs en août et d'appliquer une facturation plus appropriée à l'accueil périscolaire.

Je souhaite d'autre part qu'un accueil de loisirs à la demi-journée le mercredi soit étudié pour permettre aux enfants de pratiquer une activité sportive.

Dans le même état d'esprit, pour améliorer la qualité des services à la population deux dossiers sont actuellement à l'étude par les commissions :

- le déplacement de nos commerces,
- l'accueil d'une résidence seniors à proximité du centre bourg.

Je n'oublie pas l'ensemble de nos collaborateurs, membres des services administratifs, techniques et agents des écoles qui œuvrent quotidiennement pour la commune et pour les besoins de sa population. Ils vous sont présentés dans les pages suivantes.

Je tiens d'autre part, à remercier les élus, adjoints et conseillers municipaux pour le travail effectué en commissions municipales et communautaires.

Je vous propose de nous rencontrer, les samedis 17 et 31 octobre sur le terrain, aux heures et lieux de rendez-vous prévus sur le planning ci-joint.

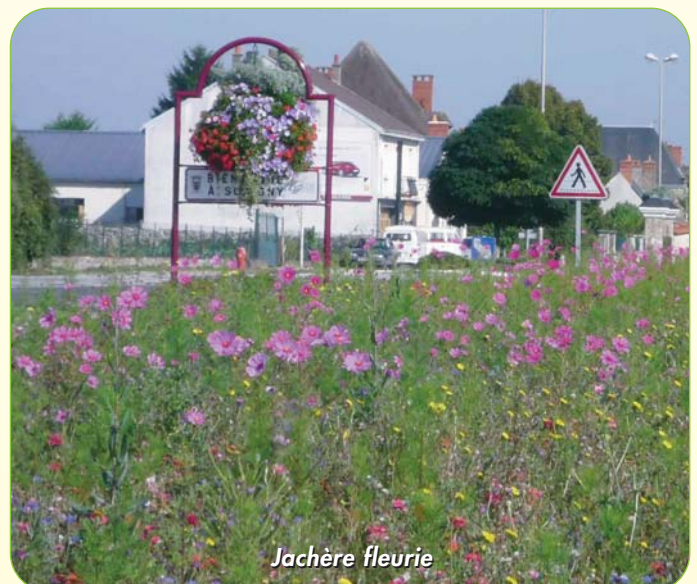
Alain ESNAULT



Médiathèque



Écoles



Jachère fleurie

# RENTRÉE SCOLAIRE 2009-2010

Le jour de la rentrée, des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire se sont mobilisés, soutenus par la Municipalité aux côtés des enseignants pour demander la création d'un poste dans chacune des deux écoles.

Cette requête avait déjà eu lieu en mai auprès de M. l'Inspecteur d'Académie pour anticiper l'augmentation du nombre d'enfants liée à la construction de nouveaux logements sur la commune.

Mme Bernadette VAH, directrice de l'École Maternelle affiche alors 94 élèves répartis dans trois classes.

À l'École Élémentaire, Mme Karine ROUSSILLAT enregistre 140 enfants dans cinq classes soit une moyenne de 28 élèves par classe dont deux classes à cours double.



Cette mobilisation collective a payé puisque le lendemain, l'Inspecteur d'Académie octroyait un poste pour l'École Élémentaire mais seulement un demi-poste pour l'École Maternelle.

Avec ces moyens, les deux directrices proposent l'organisation suivante :

## École Maternelle

- 24 Petits avec Mme Marie BONDIOU, le matin,
- 10 Petits et 9 Moyens avec Mme Evelyne MALOT,
- 23 Moyens avec Mme Bernadette VAH,
- 28 Grands avec M. Nicolas YVON du lundi au jeudi (et le vendredi avec Mme Emmanuella FOUCHEREAU en remplacement de Mme BRETON).



L'après-midi les enfants sont répartis dans les deux classes :  
- 34 Petits avec Mme Evelyne MALOT,  
- 32 Moyens avec Mme Bernadette VAH.

## École Élémentaire

- 18 CP avec Mme Laurence DOMENGER,
- 16 CP avec M. Théophile BODIN,
- 24 CE1 avec Mme Laurence VIÉVILLE,
- 28 CE2 avec Mme Delphine BIDINE,
- 28 CM1 avec Mme Virginie BEAUPUIITS,
- 21 CM2 et 5 CM1 avec Mme Karine ROUSSILLAT.

Pour l'avenir, les enseignants et la Municipalité sont convenus d'alerter l'Inspecteur d'Académie à chaque arrivée en cours d'année d'un nouvel élève dans le but d'obtenir la création du demi-poste manquant.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

### RAPPEL

Les directrices des écoles maternelle et élémentaire doivent fournir les effectifs mi-novembre.

La carte scolaire sera discutée début janvier.

Pour nous permettre de donner les chiffres les plus exacts possibles, pensez à signaler la composition de votre famille au secrétariat de mairie lorsque vous vous installez sur la commune de SORIGNY.

## ÉCOLE MATERNELLE

En prévision des effectifs de la rentrée 2010, les familles ayant un enfant né en 2007 doivent l'inscrire à l'accueil de la mairie afin de permettre son admission.

# RENTRÉE SCOLAIRE 2009-2010



## RESTAURANT SCOLAIRE

Le marché du restaurant scolaire a été attribué en juillet à la Société Set Meal, déjà prestataire ces trois dernières années.

Depuis le 3 septembre, M. Gilles MILLARD est le chef cuisinier du restaurant. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## Le CFA de la MFEO de SORIGNY fête son 40<sup>ème</sup> anniversaire

Le Centre de Formation d'Apprentis de la Maison Familiale de SORIGNY fête cette année ses 40 ans et voit en cette rentrée 2009-2010 souffler le vent de l'évolution.

En effet, une nouvelle forme de BAC PRO en trois ans est mise en place. Le CFA formant des jeunes dans les métiers de la maintenance automobile, agricole, travaux publics et parcs et jardins propose ce nouveau parcours de formation en partenariat avec les branches professionnelles. Il est accessible dès la sortie de troisième sous forme de contrat d'apprentissage.



Une autre évolution est à noter, M. **Benoît BOST** succède à la direction de l'établissement à M. Hubert HOUGNON qui se voit confier le développement de l'apprentissage dans le réseau des Maisons Familiales en région Centre. M BOST, lyonnais, marié et papa de deux petites filles, découvre la commune de SORIGNY et la Touraine avec enchantement.

Benoît BOST et son équipe seront heureux d'accueillir les Sorignois lors des portes ouvertes le samedi 20 mars 2010.

Contact : CFA de la MFEO - 9 rue Château GAILLARD - 37250 SORIGNY - ☎ 02.47.26.07.62

## MFR DU VAL DE L'INDRE

Du nouveau sur SORIGNY ; la MFR du Val de l'Indre a changé de directeur. Depuis le 17 août, au 3 rue de Saint-Branchs M. Christophe VAN HOORNE remplace M. Jérôme BONJOUR.

Venant de Normandie avec sa compagne et ses 2 enfants, ce formateur technique en agriculture et espaces verts prend la tête de ce centre de formation qui accueille 124 jeunes en formation agricole et travaux paysagers. Les apprenants sont en alternance de la 4<sup>ème</sup> au Bac Professionnel. Cette année, la MFR démarre la nouvelle promotion du Bac Pro en 3 ans avec 2 filières de formation ; la dominante Elevage et la dominante Nature Jardin Paysage Forêt. M. VAN HOORNE a déjà déposé une demande de nouvelle formation pour la rentrée 2010 : un CAP Agricole en Entretien de l'Espace Rural.



MFR du Val de l'Indre  
3 rue de Saint Branchs - 37250 SORIGNY  
☎ : 02.47.26.07.31 - Fax. : 02.47.26.98.04  
Courriel : [mfr.sorigny@mfr.asso.fr](mailto:mfr.sorigny@mfr.asso.fr)

## EXERCICE INCENDIE

Un exercice d'alerte incendie a été organisé le 15 septembre au Restaurant Scolaire à 12 h 30 pendant le repas.

Cet exercice a permis de vérifier que l'évacuation des enfants a été réalisée en un temps minimal sous l'œil attentif de l'Adjudant-chef sapeur-pompier Hervé PAGÉ et bienveillant de Francine GABORIAU.

À partir de cette opération, une procédure en cas d'incendie précisant le rôle de chacun et les gestes à effectuer a été établie.

Une formation sur l'utilisation des extincteurs par les personnels sera programmée dans les mois à venir.

Si certains petits ont eu peur, d'autres imperturbables sont sortis, serviette au cou et leur assiette dans les mains. Pour les grands, l'exercice les a sensibilisés et les questions furent nombreuses. De telles interventions sont indispensables pour la sécurité de tous.

## ESSAI PARKING RUE DES ÉCOLES

Afin de faciliter l'accès et le stationnement aux abords des écoles et de l'ALSH, la Commune a mis à disposition le terrain en face de l'école. Ce "parking" provisoire sera aménagé si ce dernier connaît un fort succès.

# LE PERSONNEL COMMUNAL

## DEUX NOUVEAUX INTERLOCUTEURS



### ÉCOLE MATERNELLE

Edwige WINANDY a rejoint l'école maternelle de Sorigny le 1<sup>er</sup> septembre dernier en tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) en remplacement de Marie BOBINEAU partie à la retraite cet été.

Originaire de Touraine, Edwige était précédemment en poste dans les Deux-Sèvres. Elle assiste l'enseignant dans l'animation d'ateliers, prépare la classe, entretient les locaux. Elle sera vigilante sur l'hygiène et surveillera la prise des repas des enfants.

Nous lui souhaitons une bonne année scolaire !



### SERVICES TECHNIQUES

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, le service technique de la mairie compte un nouvel agent en la personne d'Anthony GARNIER.

Titulaire d'un BTS Aménagement paysager, obtenu en 2005 à ANGERS, il a ensuite travaillé plus de 3 ans comme chef d'équipe au sein de l'entreprise paysagiste PELLETIER à AZAY-LE-RIDEAU.

À bientôt 24 ans, il est responsable des services techniques de notre commune dont il organise le travail.

### SERVICE ADMINISTRATIF



**BONNAFOX Marie-Anne**  
Directrice Générale  
Finances - Ressources Humaines



**GOUPILLEAU Florence**  
Marchés publics - Relations avec la CCVI - Communication - site Internet



**GAUTHIER Nicole**  
Elections - Etat civil - Cimetière  
Recensement Service National -  
Restaurant scolaire - Locations de salles



**GONCALVES Corinne**  
Accueil général - Carte Nationale  
d'Identité - Recensement de population  
Chasse - Cartes de déchetterie et sacs  
jaunes - Pré-inscriptions scolaires  
École Maternelle et Élémentaire

**DUCROTOY Sylvie\***  
Urbanisme - Centre Communal d'Action Sociale -  
Permissions de voirie - Cadastre - Demandes de logements

### AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS EN ÉCOLE MATERNELLE



**LINCK Véronique**



**WINANDY Edwige**

### ÉTAT DES LIEUX DES SALLES

**DELALANDE Jacqueline\***

### SERVICES TECHNIQUES



**GARNIER Anthony**  
Responsable des services techniques



**BOUTEILLER**  
Bruno



**GARNIER**  
Joël



**LEBRETON**  
Christian



**LEROUX**  
Eric



**PAGÉ**  
Hervé



**RENARD**  
Jean-Marie



**TOUCHARD**  
Roland

### ADJOINTS TECHNIQUES AUX ÉCOLES, AU RESTAURANT SCOLAIRE ET À L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



**DAGORN**  
Florence



**DELAVEAU**  
Christèle



**PAGÉ-VIÉVILLE**  
Isabelle



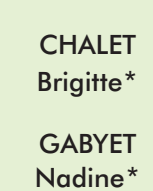
**POUPEAU**  
Nathalie (CAE)



**HÉTÉ**  
Edwige



**SASSIER**  
Martine



**CHALET**  
Brigitte\*

**GABYET**  
Nadine\*

\* Certaines personnes ont fait valoir leur droit à l'image

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## DU 10 SEPTEMBRE 2009

### PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU sera modifié afin de permettre l'installation d'une résidence Seniors entre la Route Départementale n° 84 et la Voie Communale n° 2, rue de Thilouze. Dans cet objectif, des démarches vont être entreprises pour ouvrir l'urbanisation de la zone 2Auh.

### PASS FONCIER

Afin d'aider à la mise en place du lotissement des Maisons Ericlor sur la ZAC de Genevray, deux subventions supplémentaires sont accordées pour les personnes répondant aux conditions légales afin de bénéficier du dispositif "Pass foncier".

### FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Les abattements pour charges de famille sont actualisés pour la taxe d'habitation, soit :

- 20 % pour chacune des deux premières personnes à charge,
- 25 % pour chacune des personnes à partir de la 3<sup>ème</sup> personne à charge.

### RUE DU PUIIS

Les travaux d'aménagement de la rue du Puits vont être prochainement entrepris et seront financés partiellement par une subvention de 8 264,30 € du Conseil Général au titre des amendes de police.

Dans le secteur de la Bougrie, des travaux de voirie, d'assainissement eaux pluviales et de signalisation constituant le lot n° 1 ont été acceptés et dévolus à la Sté EIFFAGE :

- Aménagement de surface au droit du futur lotissement : 80 638,69 € TTC,
- Busage du fossé entre la rue des Courances et l'impasse de la Bougrie : 13 479,64 € TTC,
- Aménagement de surface entre la rue des Courances et la sortie de l'agglomération : 85 189,42 € TTC.

En ce qui concerne le lot n° 2, les travaux d'éclairage public ont été confiés à l'Entreprise Électrique

- pour la tranche 1 : au droit du futur lotissement et de la rue des Courances (12 688,36 € TTC),
  - pour la tranche 2 : entre la rue des Courances et la sortie de l'agglomération (8 022,41 € TTC),
- soit un total TTC pour les deux lots : 200 018,51 €.

### ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DE SAINT-BRANCHS

Un avant-projet sommaire d'enfouissement des réseaux le long de la RD 84 a été établi par le SIEIL. Le montant de la participation communale s'élève à

- 29 175,42 € TTC : partie électricité (effacement de la ligne HTA et basse tension) et l'éclairage public (câble mis à disposition),
- 11 117,69 € TTC : partie France Télécom.

### BORDEBURE

Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable et l'extension du collecteur des eaux usées au lieu-dit "Bordebure" permettront le raccordement d'environ 24 habitations au réseau d'assainissement collectif. Ces travaux seront effectués par les entreprises JEROME et SOA pour un montant de 167 838,86 € TTC.

### RD 910

Un accord est donné pour l'établissement d'un plan topographique de la RD 910 dans la traversée du Bourg. Coût 9 611 € TTC.

### DÉNOMINATION DE VOIES DANS LA ZAC DE GENEVRAY

- Rue des Moissons,
- Place de Genevray.

### VÉRIFICATION DES BUTS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Société SAGA LAB a été retenue pour la vérification annuelle des buts, jeux et équipements sportifs, ce pour une durée de trois ans.

### MAISON DES JEUNES

Le permis de construire a été accordé le 21 juillet dernier. Des études préalables à la construction sont nécessaires.

L'étude géotechnique a été confiée à la société FONDASOL pour 2 632,20 € TTC et l'établissement du plan topographique au Cabinet LECREUX SIVIGNY pour 1 076,40 € TTC.

### ATTRIBUTION D'INDEMNITÉS AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le concours du nouveau Receveur Municipal est sollicité pour assurer une aide à la gestion et l'analyse financière de trésorerie ainsi qu'à l'établissement des documents budgétaires. Il sera indemnisé en conséquence.

### ACQUISITION DE MATÉRIELS

- Remplacement d'une armoire froide positive au restaurant scolaire : 2 511 € TTC,
- Fourniture et installation d'un panneau défilant à installer au carrefour de la RD 910 et de la RD 84 : 15 105 € TTC,
- Un équipement informatique suite au recrutement de personnel et un ordinateur portable : 3 553 € TTC,
- Fourniture et installation de 3 bungalows au Four à Chaux 38 086 € TTC.

### ANIMAUX ERRANTS

Le principe d'une convention est accepté pour le ramassage et la mise en fourrière des animaux errants.

### PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES

L'inscription du CR n° 30 allant de "Montison" au "Bas Bry" à VILLEPERDUE au Plan Départemental est accepté.

### MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DE LA CCVI

Un avis favorable est donné pour la passation d'une convention avec la CCVI qui mettra son service "aménagement et développement du territoire" à la disposition de la commune pour le projet du Centre Bourg.

# INFORMATIONS

## Passeport biométrique

Les demandes de passeports sont à déposer dans la commune de votre choix parmi les suivantes : BOURGUEIL, CHAMBRAY-LÈS-TOURS, CHATEAU-RENAULT, JOUE-LÈS-TOURS, MONTBAZON, NEUILLÉ-PONT-PIERRE, PREUILLY-SUR-CLAISE, RICHELIEU, SAINT-AVERTIN, SAINT-CYR-SUR-LOIRE et TOURS.

**N'OUBLIEZ PAS DE PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LA COMMUNE CHOISIE.**

## Syndicat intercommunal de transport scolaire secteur de MONTBAZON

Suite à de nombreuses interrogations l'hiver dernier, le syndicat intercommunal de transport scolaire répond que l'article 8 du règlement intérieur précise : "En cas de crue, neige ou verglas, dès lors qu'il y aura empêchement de circuler sur l'avis du transporteur ou de l'autorité préfectorale, le service ne sera pas exécuté".

Pour s'informer, les parents doivent utiliser les moyens classiques : chaînes de télévision locale, site Internet du Conseil Général, site Internet de la Préfecture, site Internet de certaines mairies et le bouche à oreille pour une information rapide.

## Portage des repas à domicile

Le CCAS a mis en place un portage de repas à domicile. Il s'adresse à toute personne intéressée : personne âgée, handicapée, ayant temporairement des difficultés pour préparer ses repas.

Vous pouvez être livré d'un ou plusieurs repas par semaine.

Chaque jour, deux menus au choix vous sont proposés avec si besoin des menus adaptés au régime suivi. Ces menus sont variés et équilibrés, établis par une diététicienne et cuisinés de façon traditionnelle.

Le prix d'un repas complet, pain compris s'élève à 6,97 €. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie au ☎ 02.47.34.27.71.

## Le dépistage du cancer colorectal

En Indre-et-Loire le Centre de Coordination de Dépistages des Cancers invite les personnes de plus de 50 ans à réaliser un test de dépistage. Ce dernier doit être renouvelé tous les 2 ans. Cette année, dans la commune de SORIGNY, 30,42 % de la population y a participé.

## CCVI : Accueil parents-enfants

**Pour qui ?** Les parents accompagnés de leur(s) enfant(s) de moins de 4 ans et les futurs parents.

**Pourquoi ?** Partager un moment de jeu avec son enfant, rencontrer et échanger avec d'autres parents, profiter d'un moment de convivialité.

**Quand et comment ?** Les matins ou après-midis.

**Où ?** Au pôle petite enfance, rue de Parçay à VEIGNÉ

**Contact :** Sylvie BEAUMONT : ☎ 06.76.03.96.81

## Illuminations de Noël

Depuis plusieurs années la commune de SORIGNY organise le concours des illuminations de Noël. Ce concours récompense les participants ayant décoré leurs habitations à l'occasion des fêtes de fin d'année. Un jury composé d'élus se rendra sur place pour noter les candidats, délibérer et déterminer le classement.

Les lauréats seront récompensés lors de l'échange des vœux le 7 janvier 2010.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à l'accueil de la mairie au ☎ 02 47 34 27 70.

Bonne chance à tous !

## Vœux de la municipalité

Le jeudi 7 janvier 2010 à 19 h 30 à la salle des Fêtes, Le Maire, ses Adjointes et les membres du Conseil Municipal vous présenteront leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

# INFORMATIONS

## Telethon 2009

Du nouveau cette année, l'ensemble des associations soutenues de la municipalité organise le Telethon les 4, 5 et 6 décembre.

Retenez dès maintenant ces dates pour venir aider les malades et leurs familles.

### NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Le programme n'est pas encore complètement défini :

- **Vendredi 4 décembre à 19 h** : marche de nuit suivie de la traditionnelle soupe à l'oignon. ANTOINE marchera 30 h consécutives. Nous ferons participer les enfants des écoles le vendredi après-midi
- **Samedi 5 décembre après midi** :
  - 14 h : sports dans la salle Omnisports.
  - 20 h : CAFÉ THÉÂTRE avec les Tréteaux Sorignois suivi d'un concert avec MARION.
- **Dimanche 6 décembre à 14 h** : initiation Country et Danse à la salle des Fêtes

Vente pendant ces trois jours de billets de tombola, de nounours ...

Exposition photos et urne pour déposer vos dons.

Renseignements : ☎ 02.47.26.13.63  
[asbadsorigny@yahoo.fr](mailto:asbadsorigny@yahoo.fr)

## Vivre ensemble en bonne intelligence

Quelques rappels concernant les arrêtés en vigueur dans notre commune :

**BRUITS** : l'arrêté préfectoral du 3 juin 2009 régit l'utilisation des engins bruyants notamment le week-end.

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

**FEUX** : L'arrêté préfectoral du 11 mars 2004 fixe les dispositions concernant les destructions par le feu.

Celles-ci sont formellement interdites dans les périodes de sécheresse ou lorsque sévit un grand vent.

Ces arrêtés sont consultables sur le site de la Préfecture ou en mairie au service urbanisme ☎ 02.47.34.27.71.

**CHIENS** : Un arrêté municipal en date du 11 mai 2000 interdit la divagation des chiens sur la commune.

Dans tous les cas, une discussion sereine entre personnes raisonnables prévaudra toujours sur une application stricte de ces arrêtés.

## Accueil jeunes de SORIGNY



Ça y est l'accueil jeunes a ouvert ses portes après quelques semaines de vacances, depuis fin août, avec des changements et notamment l'arrivée d'un nouvel animateur enfin disons d'une nouvelle animatrice !!!

En effet depuis le mois d'août Caroline BESSÉ remplace Benoît BOURBON.

Elle travaille à la CCVI depuis août 2006. Auparavant Caroline était affectée à l'accueil jeunes des communes de SAINT-BRANCHS et TRUYES où elle a pu mettre en place différents projets avec les jeunes comme des booms, des concerts, la participation à des marchés de Noël, des tournois de poker. Puis elle a aussi suivi une junior association qui a débuté en 2006/2007 et qui a réalisé comme plus gros projet, sa participation aux festivals des Vieilles Charrues en auto financement à hauteur de 75 %. Différentes activités manuelles, sportives, culturelles, des sorties, veillées ont été également proposées.

Arrivant sur SORIGNY, elle a réalisé un diagnostic afin d'évaluer les envies et attentes des jeunes pour essayer de répondre au plus près à leurs besoins.

Cette année le Conseil Communal des Jeunes sera reconduit après une première année d'existence.

Aujourd'hui donc, le Conseil Communal des Jeunes renouvelle ses membres.

Alors si tu as entre 14 et 18 ans et des projets, des envies, que tu souhaites faire bouger ta commune, être écouté, t'exprimer,... inscris toi au conseil communal des jeunes !!! Par ailleurs à l'accueil jeunes de nombreuses activités subsistent :

- l'accompagnement de projets, de l'information,
- des jeux en accès libre : baby-foot, billard, jeux de société

N'hésitez donc plus à venir rencontrer Caroline.

L'accueil jeunes est gratuit, soumis à autorisation parentale pour les jeunes de 14 à 18 ans (- 1 jour) et il se situe derrière la salle des fêtes.

Il est ouvert du mardi au samedi :

- Durant les périodes scolaires : les mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h et les mercredis et samedis de 14 h à 19 h.
- Durant les vacances scolaires, du mardi au samedi de 14 h à 19 h.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter Caroline BESSÉ au 02.47.38.48.05 ou 09.61.60.30.18 sur internet : [accueiljeunes.sorigny@orange.fr](mailto:accueiljeunes.sorigny@orange.fr) ou [www.ccvi-jeunesse.c.la](http://www.ccvi-jeunesse.c.la)

# NOS ASSOCIATIONS... DATES À RETENIR

## INFORMATION à l'attention des associations sorignaises

• Si vous souhaitez faire paraître un article agrémenté de photos concernant votre association dans le bulletin municipal annuel (parution en janvier), vous devez le déposer au secrétariat de mairie avant le 20 octobre 2009 sur CD Rom ou l'envoyer par e-mail à l'adresse suivante : [mairie.sorigny.com@wanadoo.fr](mailto:mairie.sorigny.com@wanadoo.fr). Les photos fournies doivent être haute résolution afin d'obtenir une meilleure qualité d'impression et mises sur un fichier séparé.

• Trait d'union paraît tous les trois mois. Si vous avez des activités à communiquer, vous devez les transmettre au secrétariat de mairie avant le :  
- 3 mars 2010 pour le Trait d'Union d'avril.  
- 3 juin 2010 pour le Trait d'Union de juillet,  
- 3 septembre 2010 pour le Trait d'Union d'octobre,

## AFN

- Dimanche 18 octobre : thé dansant à 14 h 30 à la salle des Fêtes  
- Samedi 21 novembre : repas dansant à 12 h 30 à la salle des Fêtes  
- Dimanche 10 janvier 2010 : thé dansant à 14 h 30 à la salle des Fêtes  
- Dimanche 7 mars 2010 : thé dansant à 14 h 30 à la salle des Fêtes  
Pour tout renseignement : ☎ 02.47.26.20.96.

## Drôles en Scène

Représentations théâtrales à la salle des Fêtes :  
"DESENFANTES"

- Vendredi 6 novembre : 20 h 30
- Samedi 7 novembre : 20 h 30

Tarifs : Adultes : 7 € ; étudiants : 4 € ;  
enfants mineurs : 2 €

Réservations au ☎ 06.62.17.25.38

## Bibliothèque Municipale

- Vendredi 27 novembre : 20 h à la salle des Fêtes "La Canne à Swing"  
- Retenir vos places par téléphone : ☎ 02.47.26.90.72  
- aux heures d'ouverture de la bibliothèque municipale. Vous pouvez régler sur place et recevoir les reçus confirmant votre participation  
Inscriptions : Mairie de SORIGNY ☎ 02.47.34.27.70  
Mme Corinne GONCALVES.  
Tarifs : - 10 € pour les adultes  
- 5 € pour les moins de 12 ans  
- gratuit pour les moins de 5 ans

## Omnisports

- Vendredi 4 décembre : marche nocturne au profit du Téléthon.  
• Rendez-vous à 19 h à la Salle des Fêtes. Départ de la marche à 19 h 30.  
• Deux parcours : 6 kms et 12 kms Ravitaillement et soupe à l'oignon.  
• Prix :  
Adultes : 4 €,  
Enfants jusqu'à 12 ans : gratuit.

Pour tout renseignement, contacter M. Jean-Marc GUÉRIN au ☎ 02.47.26.13.63.

## Sorigny Animation

- Samedi 12 et dimanche 13 décembre : marché de Noël : salle des fêtes.  
Pour tout renseignement, contacter M. Marc GRELLIER au ☎ 06.18.06.76.04.

## Saison Culturelle CCVI

- Dimanche 20 décembre : 16 h 30 spectacle Jeunes public "La Légende de Santa CLAUS" à la salle des fêtes.

### HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h  
☎ 02.47.34.27.70 - Fax : 02.47.34.27.79.  
[mairie.sorigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.sorigny@wanadoo.fr)  
Site internet : <http://www.mairie-sorigny.com>